

Dossier d'autorisation d'urbanisme

05021821Y0004

Granville - Manche

Type

Permis de construire

État

Travaux terminés

Autorisation

26/04/2021

Surface créée

10.184 m²

Surface démolie

4.933 m²

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 05/08/2026 à 14:41 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	05021821Y0004
Type	Permis de construire
État d'avancement	Travaux terminés
Nature du projet	Nouvelle construction
Destination	Artisanat
Demandeur	APTAR STELMI SAS
SIREN / SIRET	642040000 / 64204000000027

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2021
Autorisation	26/04/2021
Décision	26/04/2021
Ouverture chantier	07/06/2021
Achèvement travaux	25/06/2024
Prise en compte autorisation	2021-04
Prise en compte ouverture chantier	2021-06
Dernière mise à jour Sitadel	2026-04

Localisation

Adresse	123 RUE DU CONILLOT GRANVILLE 50400
Commune	Granville (50218)
Département	Manche (50)
Région	Normandie (28)
Code postal	50400
Parcelles cadastrales	AE 254, AE 256, AE 183

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
Habitation	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Locaux	4.933 m ²	10.184 m ²	4.933 m ²	0 m ²	0 m ²
Commerce	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Agricole	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Service public	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²

Démolition intégrée au permis

Surface démolie	4.933 m ²
Logements démolis	-
Habitation démolie	0 m ²
Locaux démolis	4.933 m ²
Commerce démoli	0 m ²
Agricole démoli	0 m ²

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	Permis de construire
Statut source	Travaux terminés
Nature déclarée	Nouvelle construction
Nature complétée	Nouvelle construction
Destination principale	Artisanat
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	Non
Surélévation	Non

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f23d65f-7142-4ac5-94c1-077b028255bf
Première importation	19/05/2026 10:01
Dernière observation	02/08/2026 03:57

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
APTAR STELMI SAS (STELMI)	642040000	Société du permis
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT	672006483	Commissaire aux comptes titulaire
AUDIT CONSEIL FRANCE INTERNATIONAL (AC-FI)	797426228	Commissaire aux comptes titulaire
SOUFIAN MALIK	-	Gérant
FRANCOIS GUILLON	-	Autre
FRANÇOIS JEAN PHILIPPE JAUMAIN	-	Autre
SARAH MARIE MAUD FLOQUET (KRESSMANN)	-	Autre
ITTO FADILA EL HARIRI	-	Président de SAS
ANIK CHAUMARTIN-ROESCH	-	Commissaire aux comptes suppléant
BÉATRICE SOPHIE ANNE LEPRINCE (BAILLY)	-	Président de SAS

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.